



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6108

du 13/03/2017

**Circulaire relative à l'appel à projets +16 de l'Institut du Patrimoine Wallon**

**Réseaux et niveaux concernés**

Wallonie-Bruxelles Enseignement

Libre subventionné

libre confessionnel

libre non confessionnel

Officiel subventionné

Niveaux :

- secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance
- secondaire spécialisé de plein exercice et en alternance

**Type de circulaire**

Circulaire administrative

Circulaire informative

**Période de validité**

Jusqu'au 15 juin 2017 à midi

Du            au

**Documents à renvoyer**

Non

Date limite : pour le 15 juin 2017 à midi

**Mot-clé :**

Appel à projets, +16,  
Institut du patrimoine wallon

**Destinataires de la circulaire**

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des Centres Psycho-Médico Sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs des Centres Psycho-Médico Sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information:

- A tous les responsables des services administratifs compétents en matière d'enseignement et de recherche scientifique ;
- Aux membres du Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales.

**Signataire**

Ministre

Madame Marie-Martine SCHYNS

**Personnes de contact**

Au Cabinet de la Ministre de l'Education

Nom et prénom	Téléphone	Email
Mme Jenifer Clavareau	02/801.78.62	<a href="mailto:Jenifer.clavareau@gov.cfwb.be">Jenifer.clavareau@gov.cfwb.be</a>

A l'Institut du Patrimoine wallon

Nom et prénom	Téléphone	Email
Mme Ingrid Boxus	085/410.354	<a href="mailto:i.boxus@idpw.be">i.boxus@idpw.be</a>

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La présente circulaire concerne **l'appel à projets « +16 » qui est lancé par l'Institut du Patrimoine wallon**, et qui propose aux **jeunes du dernier degré de l'enseignement technique et professionnel**, une formule innovante de **stages dans le cadre de la restauration du petit patrimoine communal wallon**.

L'Institut du Patrimoine wallon offre des formations de spécialisation dans les métiers de la construction permettant aux élèves, demandeurs d'emploi et ouvriers de se démarquer par une maîtrise des techniques et matériaux nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine historique.

Les dossiers devront être transmis à l'IPW pour le **15 juin 2017 à midi**. Les écoles participantes doivent **déposer un projet élaboré sur base d'une convention avec une commune**. Les projets doivent détailler la formation qui sera faite, et le petit patrimoine communal visé. L'IPW fournira des formateurs pour encadrer les stages et prendra en charge la gestion administrative.

Un subside d'une valeur de 4.000€ d'heures de formation est prévu pour les projets lauréats.

Je vous invite donc à prendre connaissance de l'appel à projets dans le document ci-annexé, et à soumettre vos projets à Ingrid Boxus [i.boxus@idpw.be](mailto:i.boxus@idpw.be) - 085/410.354.

Tous mes vœux de succès pour vos écoles et vos élèves dans ce beau projet !

Je vous remercie pour votre collaboration.

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

## FORMATION

# APPEL À PROJETS +16

Formations aux techniques spécifiques d'entretien et de restauration du patrimoine bâti communal à destination d'un public mixte d'ouvriers communaux et de jeunes des écoles techniques et professionnelles du dernier degré de l'enseignement secondaire.

### Objectifs

- Formation pour les jeunes des écoles techniques et professionnelles du dernier degré de l'enseignement secondaire encadrés par des formateurs professionnels du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et du Pôle de la Pierre ainsi qu'en compagnie d'un ouvrier communal
- Véritable chantier de restauration sur le territoire communal



### Description de l'appel à projet

Choix du bien :

- Propriété publique
- Élément devant être repris sur la liste du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW):
  - » Les points d'eau (fontaines, perrons, fontaines, pompes, puits, lavoirs, abreuvoirs, sources, roues à aubes, gargouilles)
  - » Le petit patrimoine sacré (uniquement croix, calvaires, potales, bornes potales, reposoirs fixes)
  - » Les ouvertures (portes, portails, portiques, préaux, balcons, loggias et oriels)
  - » La signalisation (uniquement enseignes en pierre et devantures de magasin)
  - » La justice et les libertés (perrons, croix de justice, piloris)
  - » Le repos (abris de bus, fabriques de jardin, gloriettes, kiosques, vespasiennes)
  - » L'ornementation en fer (pièces ouvragées de consolidation, soutien, rotation, protection, sécurité)
- » Le patrimoine militaire et la commémoration (postes, tours de guets, monuments aux morts, témoins d'évènements, sépultures)
- » Les biens relatifs à la faune, flore et minéraux (nichoirs, pigeonniers, colombiers, poulaillers, volières, canardières, pédiluves, serres, pergolas, murs de jardins clos et murs en pierres sèches)
- » Les ateliers (bergeries, briqueteries, ardoisières, cabanes, forges, glacières, faienceries, saboteries, ateliers de vanniers et de tonneliers)
- Projet de valorisation de l'élément mené par la commune

Les projets retenus devront impérativement être accompagnés d'une convention passée entre une école de l'enseignement secondaire d'orientation technique et/ou professionnelle et/ou CEFA et une commune.

**Un seul dossier par établissement scolaire et par commune pourra être retenu.**



### Budget

La candidature permettra l'octroi d'un subside d'une valeur de 4.000 € d'heures de formation encadrée par des formateurs, professionnels dans les techniques de restauration abordées.

- À charge de la commune :
  - » Achat des matériaux
  - » Outillage et infrastructure : échafaudage, sécurité et signalisation du chantier...
- À charge de la commune et de l'établissement scolaire :
  - » Équipement des élèves (outillage, EPI...)

### Sélection

Critères indispensables :

- Convention signée entre la commune et l'établissement scolaire
- Élément sélectionné repris sur la liste du PPPW
- Qualité du projet proposé :
  - » Nature des travaux
  - » Pertinence du choix de l'élément dans sa valeur patrimoniale
  - » Intégration dans le tissu communal
- Qualité du dossier de candidature : complet (annexes comprises), précis, clair, illustré

### Calendrier

Les dossiers devront être transmis pour le **15 juin 2017 à midi** soit en format papier à l'adresse postale reprise ci-dessous soit complétés en ligne.

Les dossiers de candidature seront évalués par un jury. Le jury se réserve le droit de la sélection sur base des critères pédagogiques et techniques de l'élément proposé. Une visite sur place confirmera la décision du jury.



### Plus d'infos ?

Institut du Patrimoine wallon via son Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »  
Rue Paix-Dieu, 1b - 4540 Amay

Ingrid BOXUS : [i.boxus@idpw.be](mailto:i.boxus@idpw.be) ou 085/410 354

Formulaire dûment complété également accessible en ligne sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be) ou sur le site [www.alliancepatrimoineemploi.be](http://www.alliancepatrimoineemploi.be).

# APPEL À PROJETS +16

## CHANTIERS DE FORMATION PETIT PATRIMOINE 2017

Le dossier de candidature doit être transmis au plus tard le **15 juin 2017 à midi** soit

- en format papier à l'adresse postale, date de la poste faisant foi
  - complété en ligne
- 
- En deux exemplaires
  - Complet : formulaire dûment complété et accompagné des annexes suivantes :
    - » Délibération du Collège communal approuvant la candidature
    - » Convention entre la commune et l'établissement scolaire
  - À ajouter si possible :
    - » Plan de cadastre reprenant l'élément
    - » Documents d'archives significatifs (photos, gravures, cartes postales...)

Vous pouvez nous contacter pour toute aide dans la constitution de votre dossier.

Ce formulaire est également accessible en ligne sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon, onglet actualités ([www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be)) ou sur le site de l'Alliance Patrimoine-Emploi ([www.alliancepatrimoineemploi.be](http://www.alliancepatrimoineemploi.be)).

### Administration communale de :

.....

Les personnes suivantes sont désignées comme responsables du suivi du dossier et ce, depuis l'appel à projets jusqu'à la bonne exécution de celui-ci, en cas de sélection du dossier :

### Responsable du dossier désigné par le Collège communal

Nom :

.....

Coordonnées :

.....

Téléphone :

.....

Email :

.....

### Fonctionnaire communal responsable

Nom :

.....

Coordonnées :

.....

Téléphone :

.....

Email :

.....

**1. Nom de l'élément choisi :**

.....

**2. Implantation de l'élément choisi**

- Situation (dans un bâtiment, zone particulière...):

.....

- Adresse exacte :

.....

**3. Description de l'élément choisi**

- Dimensions

Hauteur : .....

Longueur : .....

Largeur : .....

- Composition

Matériaux utilisés : .....

.....

Détails :

.....

- Usage actuel :

.....

- Informations historiques

Année de construction : .....

Inscriptions sur l'élément :

.....

Existe-t-il des documents anciens (photos, gravures, peintures) + les joindre :

.....

Autres :

.....

**4. État sanitaire de l'élément + joindre des photos actuelles de l'élément**

- Maçonnerie : pierre et brique : évaluez l'état (fissuration, effritement des joints, absence de matériaux, problèmes de consolidation, végétation...):

.....

- Charpente et couverture : évaluez l'état (infiltration d'eau, absence de parties...):

.....

- Décors : évaluez l'état (humidité, parties manquantes...):

.....

- Autres éléments (menuiserie, fer forgé, vitrail, rocaïlle, mosaïque...): évaluez l'état

.....

- Travaux déjà réalisés

o D'entretien : ..... année : .....

o De restauration : ..... année : .....

**5. Travaux à réaliser**

Description de l'estimation des travaux à réaliser :

.....

**6. Motivation de la candidature :**

.....

.....

.....

Si cet élément est sélectionné, je m'engage à accueillir un chantier de formation à la restauration du patrimoine bâti sur ma commune et à fournir le nécessaire en concertation avec les parties pour le bon déroulement du chantier.

Date :

Signature :

Nom :

Cachet de la commune :

Convention entre la commune et l'établissement scolaire

# APPEL À PROJETS +16

## CHANTIERS DE FORMATION PETIT PATRIMOINE 2017

Les parties s'engagent à accueillir un chantier de formation à la restauration du petit patrimoine bâti réalisé par un groupe d'élèves du dernier degré de l'enseignement secondaire et d'ouvriers communaux encadrés par un ou des formateurs du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et du Pôle de la Pierre de l'IPW.

Entre les demandeurs

### Administration communale de

.....

Les personnes suivantes sont désignées comme responsables du suivi du dossier et ce, depuis l'appel à projets jusqu'à la bonne exécution de celui-ci, en cas de sélection du dossier :

### Responsable du dossier par le Collège communal

Nom : .....

Coordonnées : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

### Fonctionnaire communal responsable

Nom : .....

Coordonnées : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

### Établissement scolaire de

.....

Les personnes suivantes sont désignées comme responsables du suivi du dossier et ce, depuis l'appel à projets jusqu'à la bonne exécution de celui-ci, en cas de sélection du dossier :

### Chef d'établissement scolaire

Nom : .....

Coordonnées : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

### Personne responsable du dossier

Nom : .....

Coordonnées : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

Fait à ....., le ..... en deux exemplaires.

Pour la commune,

Pour l'établissement scolaire,